

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ADONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 10 fr. pour six mois,  
 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 15 Janvier.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Nominations : dans la magistrature de l'Algérie ; — dans les tribunaux de commerce ; — de juges et suppléants de juges-de-peace en France et en Algérie ; — au grade d'aspirant de première classe.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par arrêté de M. le préfet du département du Nord, en date du 13 janvier, les barrières de dégel seront fermées à compter du 14 janvier 1858, à midi, dans toute l'étendue de l'arrondissement de Lille :

- 1.° Sur les routes impériales N.° 17, 25, 41 et 42 ;
- 2.° Sur les routes départementales N.° 2, 14, 18, 19 et 22 ;
- 3.° Sur les chemins de grande communication N.° 5, 6, 7, 9, 12, 14, 22, 36, 37, 39, 41, 48, 51, 58, 62, 68 et 69.

L'interdiction absolue de toute circulation de voitures, aura lieu sur toutes les parties neuves construites ou reconstruites en 1856 et 1857 des chemins vicinaux de grande communication N.° 7, 12, 38, 68 et 69.

Conformément aux prescriptions du décret impérial du 13 novembre dernier, la publication des tableaux de recensement des jeunes gens de la classe de 1857, appelés à concourir au tirage au sort, a été fixée aux dimanches 17 et 24 janvier courant. Aux termes de la loi du 21 mars 1832, ces tableaux devant être publiés dans les formes suivies pour les actes de l'état-civil, l'époque où leur publication aura lieu pour la première fois (dimanche 17 janvier) sera annoncée, quelques jours à l'avance, par les soins de MM. les maires, à son de trompe ou de tambour.

Une affaire relative au transport de marchandises par chemins de fer vient d'être jugée ainsi qu'il suit par le tribunal de commerce de la Seine :

« La retenue du tiers de la lettre de voiture, usitée dans l'ancien roulage, n'est point applicable aux transports par chemins de fer.

« Le destinataire ne peut obtenir une réparation pour cause de retard dans la remise des colis, qu'à la charge par lui de justifier d'un préjudice réel. »

Un fabricant de casquettes de la rue Neuve-du-Fontenoy est décédé subitement jeudi soir en rentrant chez lui.

Il était entouré de quelques ouvriers et travaillait en causant assez gaiement avec eux, lorsque tout à coup il chancela et à-peine l'eut-on relevé qu'on s'aperçut qu'il n'existait plus.

On suppose qu'il a été frappé d'une apoplexie foudroyante.

Le nommé François Hennebicque, manœuvre de couvreur, est tombé malheureusement d'un bâtiment en construction. M. le docteur Godefroy, appelé immédiatement, a constaté une fracture du poignet gauche. La violente secousse et les souffrances éprouvées par cet enfant, lui faisant craindre des lésions internes, il l'a fait transporter immédiatement à l'hôpital pour y recevoir les soins qu'exige la gravité de sa situation.

L'affaire du sieur Agache, Louis, cultivateur à Willems, poursuivi pour outrage à la pudeur, a été appelée mercredi devant le tribunal correctionnel de Lille. Le prévenu a été condamné à un an de prison, 200 fr. d'amende et aux frais.

M. Lallier présidait l'audience. M. Prestat, procureur impérial, occupait le siège du ministère public. La défense d'Agache a été présentée par M<sup>e</sup> Flamant, du barreau de Douai.

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience du 13 courant, a condamné le sieur Vion père, à six mois de prison, comme coupable de mauvais traitements envers un de ses enfants.

Le nommé Caes, ouvrier cordonnier chez M. Desbonnet, à Roubaix, a été condamné, mardi dernier, à Lille, à quatre mois de prison pour vol de cuir et chaussures, au préjudice de son patron.

Le concert de M<sup>lle</sup> Marie Brun, qui avait été ajourné par indisposition, est définitivement fixé au lundi 1.° février. Le programme, que nous publions plus loin, annonce une soirée des plus brillantes à laquelle aucun amateur de bonne musique ne voudra certainement manquer.

On lit dans le *Pays* :

« Il existe près de Roubaix une commune appelée *Croix*, où MM. Lister et Holden, de Paris, ont fondé une vaste et immense usine (peignerie de laines), comme ils en possèdent à Reims et à Saint-Denis près Paris ; cette usine occupe 350 à 400 ouvriers.

« Depuis longtemps la machine de l'usine demandait d'urgentes réparations. MM. Isaac, Williams, directeurs de cet établissement, reculaient constamment devant ces réparations pour ne pas laisser sans ouvrage leurs ouvriers, mais le 25 décembre dernier, il fallut arrêter et prendre des mesures pour opérer ces réparations. Ces messieurs firent savoir que des avances d'argent seraient faites à tous ceux qui en demanderaient.

« Comprenant cependant que des avances pourraient, sans aucun doute, causer plus tard des embarras à ceux qui les prendraient, les directeurs imaginèrent, d'après l'ordre de MM. Lister et Holden, de faire travailler les ouvriers et de leur faire gagner leur salaire.

« Pour cela les directeurs décidèrent de faire exécuter d'importants travaux de terrassements dans un grand jardin qui tient à l'usine. En peu de jours le sol du jardin fut défoncé, les viviers furent curés, et les massifs d'arbres nivelés. Grâce à ce biais intelligent, les ouvriers ne restèrent pas oisifs, et on put réparer l'usine sans les priver de leur salaire indispensable.

« Comme il y avait dans l'établissement des femmes et des enfants qui ne pouvaient prendre part à ces travaux, on profita de l'époque du jour de l'an pour leur donner, à titre d'étranges, des gratifications de 10, 12 et même 15 francs.

« Aujourd'hui l'usine est réparée. Les ouvriers sont revenus à leur poste, et aucun d'eux n'a eu à souffrir du chômage qu'il a fallu traverser. »

L'autorisation de faire exécuter les travaux pour faire déverser les eaux de la Lys aux abords de la ville de Tourcoing, vient d'être accordée.

Toutes les formalités relatives à cette importante affaire ayant été accomplies, il est probable qu'on ne tardera pas à mettre la main à l'œuvre.

On écrit de Tourcoing :

« Depuis le retour de la mauvaise saison, les voyageurs de distinction sont devenus presque aussi rares que les beaux jours.

« Une circonstance spéciale est à remarquer en ce moment.

« On signale, sans doute à cause du prochain mariage de S. A. R. le prince de Prusse, le passage de plusieurs personnages attachés à la cour de Prusse.

« Avant-hier, M. le comte de Perponcher, conseiller intime et chambellan de S. M. Guillaume IV, voyageant dans une voiture de cour, passait à la gare de Tourcoing avec le personnel de sa maison, se rendant à Londres à l'effet

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 16 JANVIER 1858.

### UNE FEMME INCOMPRISE

Le poète est semblable aux oiseaux de passage  
 Qui ne bâtissent point leur nid sur le rivage,  
 Qui ne se posent point sur les rameaux des bois ;  
 Nonchalamment bercés sur le courant de l'onde,  
 Ils passent en chantant loin des bords, et le monde  
 Ne connaît rien d'eux que leur voix.

Je tiens d'un de nos plus célèbres poètes contemporains l'anecdote suivante que je publie sans autre altération que celle des noms propres moins toutefois la grâce et la fraîcheur des détails. Elle m'a paru renfermer, sous une couleur essentiellement poétique, une leçon utile aux imaginations féminines un peu trop inflammables. La morale en est facile à déduire, et je m'empresse de faire remarquer que j'ai du moins, sous ce dernier rapport, le mérite incontestable de la nouveauté. La modestie reconnue et la simplicité charmante de celui qui a bien voulu me raconter cette histoire ne laissent, d'ailleurs, aucun doute sur la vérité d'un fait qui lui est entièrement personnel.

Mademoiselle de Sabran était, à seize ans, une de ces jeunes filles qui passent à peu près pour parfaites. Ses traits gracieux respiraient la pureté et la douceur des anges. Elevée sous les yeux d'une parente, excellente et respec-

table dame, qui l'aimait comme son enfant, elle avait reçu ce qu'on est convenu d'appeler une éducation distinguée, et possédait à un degré remarquable tous les talents qui peuvent faire briller une jeune personne. Elle dessinait avec esprit, chantait avec goût et touchait du piano comme un véritable artiste. Elle avait, d'ailleurs, beaucoup lu, et sa conversation ne manquait ni d'élégance ni d'intérêt. Comme les mères uniquement préoccupées du désir de produire avantageusement leurs filles, madame Darcy s'était fait un devoir de donner à sa nièce, à défaut d'une riche dot, les avantages qu'elle avait cru pouvoir en tenir lieu. Sous ce rapport, la bonne dame ne s'était trompée que dans l'application.

Mademoiselle de Sabran avait une organisation délicate et une imagination vive, double disposition également dangereuse, et que développa considérablement une éducation toute littéraire et artistique. Elisa partageait son temps entre la musique et la lecture, et comme à cet égard elle jouissait à peu près d'une entière liberté, son choix se fixait de préférence sur les ouvrages d'imagination. La poésie avait pour elle un charme irrésistible. Elle possédait parfaitement tous les auteurs classiques, mais son goût la portait particulièrement vers la littérature moderne. La rêverie sentimentale et religieuse de quelques-uns de nos jeunes poètes la plongeait dans des extases délicieuses. Le vague naturel de ses idées la rendait admirablement apte à recevoir les mille impressions d'une poésie sans consistance. Une heure de solitude mélancolique lui semblait préférable aux plaisirs bruyants du monde ; la plus riche parure, le bal le plus brillant ne valaient pas pour elle une page des *Harmonies* ou des *Feuilles d'au-*

tomne.

Elle passait régulièrement les deux tiers de l'année à la campagne. C'était là qu'elle aimait, comme elle disait elle-même, à égarer ses pas et ses pensées à travers les bruyères sauvages et les genêts en fleur, dans les prés, sur le penchant des montagnes, et jusque sous les mystérieux ombrages des bois voisins... Ici, je m'arrête à regret devant les détails poétiques de cette vie contemplative, si riche de pensées et d'émotions, qu'on se rappelle plus tard avec délices et que nul ne sait rendre fidèlement. Dans mon impuissance, je dois me borner à renvoyer les imaginations avides de ces sortes de tableaux, à tout ce qui a été dit en prose et en vers, sur les voix du soir dans la vallée, les concerts de la forêt, les sons religieux de la cloche du hameau, et l'orage sur la montagne, et les splendeurs éblouissantes du matin, et les molles clartés de la nuit. Cette magnifique poésie de la nature qu'il n'est pas donné à toutes les organisations de sentir également, était, comme on le croira sans peine, pour mademoiselle de Sabran, la source inépuisable d'un bonheur intime et profond. Qui sait même combien de fois en foulant d'un pas rêveur la feuille détachée par le vent d'automne, elle répéta tristement ces vers qui semblaient faits pour elle :

Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,  
 Le vent du soir s'élève et l'arrache au valon.  
 Et moi je suis semblable à la feuille flétrie,  
 Emportez-moi comme elle, orangez-aquilon !

Au milieu de ces ineffables jouissances de l'âme, Elisa voyait arriver avec regret la saison qui la ramenait à la ville. Que faire, en effet, avec de telles préoccupations, des continuelles exigences de la société, de ses prosaïques habi-

tudes, de ses importantes bagatelles, et de ses plaisirs menteurs ? Comment trouver dans ce tourbillon perpétuel un jour seulement pour se recueillir et vivre de sa vie ? A quel signe reconnaître dans cette foule d'êtres futiles l'homme que n'a pas encore desséché la triste réalité, le front qui pense et le cœur qui bat ! Car Elisa, comme on le devine aisément, d'après les habitudes de son existence solitaire et recueillie, avait dû être amenée nécessairement à ce degré d'exaltation capable de personifier les plus extravagantes rêveries. Son rêve, à elle, c'était un beau jeune homme, blond, pâle, étioilé... Vous rappelez-vous cette charmante vignette placée en tête d'une édition in-douze des *Méditations poétiques* ? Deux corps diaphanes, ou plutôt deux âmes emportées sur le même nuage enveloppées du voile mobile de leur longue chevelure, et jetant au vent les accords de leurs harpes divines. Telle était, dans les conditions de la nature humaine, l'image du bonheur qu'Elisa poursuivait de ses chastes desirs dans ses mystérieuses intuitions.

Elle avait bien rencontré déjà plus d'un jeune homme blond, pâle, frêle et plus ou moins poète, et l'homme selon le cœur d'Elisa ne devait se présenter à elle que la lyre à la main. Comme on le voit, Elisa appartenait déjà à l'intéressante famille des *âmes en peine*, et courait grand risque de rester toute sa vie dans celle bien plus nombreuse des *femmes incomprises*.

Heureusement, ou malheureusement pour la pauvre muse, il se rencontra dans sa ville natale un brave homme qui, à défaut de lyre, se présenta à elle pourvu d'une belle fortune honorablement acquise et augmentée chaque jour par son habileté. Le génie des affaires n'était